

dossier

Éducation aux médias et à l'information : la citoyenneté à la Une

À l'heure où tout le monde est susceptible de produire de l'information, un enseignement transversal consacré aux médias et à l'information est reconnu aujourd'hui comme essentiel. Il vise à aider l'élève à trier, décrypter et mettre en perspective des contenus multiformes toujours plus nombreux et accessibles.

Dossier réalisé par
Lilia Ben Hamouda,
Mathilde Blanchard,
Franck Brock,
Emmanuelle Quémard

Éducation aux médias et à l'information : la citoyenneté à la Une

Quel rôle doit jouer l'école pour aider les élèves à appréhender des flux d'informations multiformes toujours plus massifs, accessibles et rapides ? Comment apprendre aux futures citoyennes et citoyens à prendre de la distance avec des contenus produits par des acteurs, de plus en plus nombreux, autres que les professionnel·les de l'information ? Tels sont les principaux enjeux de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), un enseignement transversal dont l'utilité fait l'objet d'un large consensus au sein de la communauté éducative. Il apparaît en effet fondamental, d'éduquer les enfants du primaire à identifier les sources, à distinguer les savoirs de la croyance, les faits des opinions, à lire avec critique les infos, les images... et à pouvoir disposer d'une autonomie d'information.

Ebauché dans les années 1970 et 1980 lors de plusieurs conférences internationales, le concept d'éducation aux médias et à l'information a commencé à s'intégrer progressivement au parcours citoyen de l'élève à partir de 2016, les attentats contre Charlie Hebdo en 2015 ayant accéléré la prise de conscience de l'enjeu démocratique de cet enseignement dont la question de la liberté d'expression (page 16 et ci-contre). Six ans plus tard, dans la foulée du rapport Bronner dressant un état des lieux de la désinformation sur les réseaux sociaux, le ministère de l'Éducation nationale précise dans la circulaire du 24 janvier 2022 que l'EMI doit occuper une place « au cœur du projet éducatif de l'École » et en définit les modalités organisationnelles et pédagogiques.

DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX

Même s'ils peuvent désormais s'appuyer sur l'expertise et les ressources du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), les PE déplorent souvent un manque de temps, de moyens et de formation pour mettre en œuvre cet enseignement parmi une liste de priorités qui ne cesse de s'allonger. Le SNUipp-FSU estime que l'EMI ne doit pas reposer sur les seules injonctions hiérarchiques, mais passe par l'équipement de chaque classe, une assistance continue, une solide formation initiale et continue, des enseignant·es bénéficiant

“Un vecteur pédagogique essentiel pour développer l'esprit critique de l'élève et consolider les savoirs.”

d'outils numériques, mais aussi par des échanges avec les familles.

Pour autant, les initiatives de terrain donnent des perspectives encourageantes. Ainsi, les élèves de CM2 de l'école Camus du Portel (Pas-de-Calais) ont réalisé un micro trottoir sur le réchauffement climatique dans le cadre d'un projet local de webradio (page 18). « C'est aussi faire de l'histoire, de la géographie, des sciences d'une façon plus active et ludique », témoigne leur ensei-

gnante Ludvine Villez. Cette première expérience de production a également permis aux élèves de se confronter à des problèmes d'expression, de présentation, de synthèse et de vérification des informations recueillies. À Viry-Châtillon (Essonne), les classes de CM1 de l'école Jules-Verne ont enquêté pour savoir si la commune avait été équipée ou pas d'un télésiège dans les années soixante (pages 16-17). « Nous avons besoin d'un déclencheur pour les lancer dans

une démarche d'investigation, explique l'enseignante Pauline Laborde. Nous avons donc construit la séance pour qu'ils et elles se retrouvent face à une situation problème et aient besoin de vérifier l'info ».

DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

Des spécialistes de l'éducation et de l'information plébiscitent, en outre, l'EMI comme un vecteur pédagogique essentiel pour développer l'esprit cri-



LIBERTÉ CONSTITUTIONNELLE

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, repris dans la Constitution, s'impose comme un fondement de la société démocratique française. La liberté d'expression contient donc une double responsabilité : le droit de communiquer ses idées et la responsabilité de ce que « j'écris ». Garantie d'un pluralisme des débats citoyens, elle pose aussi la question des moyens de son exercice. Internet marque une révolution en ne réservant plus l'expression qu'à celles et ceux accédant aux médias. Cela implique donc une formation des futurs producteurs et productrices.



LA PRESSE POUR ENFANTS, un accès adapté à l'information.

tique de l'élève et consolider les savoirs. « Ils doivent identifier les bonnes sources, les croiser et enfin, hiérarchiser l'information. La production médiatique est un mode d'action très pertinent pour comprendre et consolider les compétences en EMI », note Xavier Gillet, ancien journaliste et PE détaché auprès du CLEMI (page 17). Pour Sophie Jehel, maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication, l'EMI constitue également l'occasion pour l'enfant confronté de plus en plus tôt à l'usage des réseaux sociaux de se poser des questions relevant de l'éthique (page 19). « Face aux images et messages reçus, interroger les émotions, les intentions, les publications permet l'autonomisation, la liberté intellectuelle, en mesurant l'écart entre ce que la plateforme et le réseau de contacts incite à penser et ce que l'utilisateur pense lui-même ».

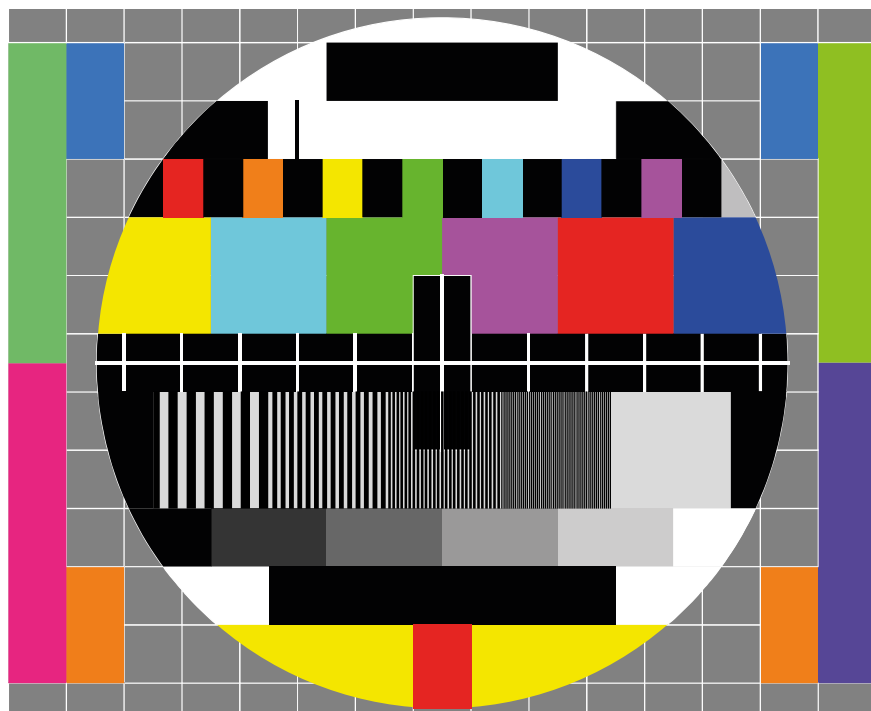
Évolution des médias, évolution des enjeux

En 50 ans, l'éducation aux médias et à l'information s'impose avec une visée démocratique.

La nécessité d'une éducation aux médias et à l'information (EMI) relève d'un large consensus lié à la place centrale de l'information, des médias et du numérique dans la vie quotidienne. Un constat qui s'est affirmé avec la mutation des supports d'information. Dans les années 70, le développement de la télévision et de la radio conduit à une réflexion sur la mise à distance des contenus diffusés. La préoccupation est internationale et européenne. La conférence de Grünwald (Allemagne) en 1982 sous l'égide de l'UNESCO fait émerger le principe d'une « conscience

critique ». En 2012, celle de Moscou insiste sur l'aspect d'une maîtrise de l'information, tout en rappelant les obstacles qui peuvent empêcher son accès et son utilisation libre. En France, la loi de refondation de l'école de 2013 intègre au socle commun l'EMI à l'ère du numérique. Les attentats de Charlie

Hebdo en 2015 marquent également une nouvelle prise de conscience de l'importance de cet enseignement dans sa visée démocratique. En 2016, l'EMI s'intègre au parcours citoyen de l'élève. Le développement d'internet, du numérique, des réseaux sociaux et l'importance partagée de former toutes les personnes réceptrices et émettrices d'information débouchent sur la circulaire du 24 janvier 2022 pour relancer cet enseignement. Toutefois aucun pays d'Europe n'en fait une discipline à part entière, son enseignement reste transversal et différemment investi.



Investiguer pour éviter les infox

Dans les classes de CM1 de l'école Jules Verne de Viry-Châtillon (Essonne), vérifier une information est devenu un réflexe.

Y avait-il un télésiège à Viry-Châtillon dans les années soixante ? Les élèves de CM1 des classes de Pauline Laborde et Sophie Sureau n'y croient pas. Et leur incrédulité est légitime. Comment croire qu'il y a encore quelques années, un télésiège survolait le lac de cette petite ville urbaine de l'Essonne ? Dans cette « hyperclasse » de quarante-six élèves comme aiment à l'appeler les deux enseignantes qui travaillent constamment ensemble, questionner une information est un réflexe. C'est lors d'une séance sur les différents modes de transport en montagne que Sophie leur parle du télésiège qui survolait le lac castelvirois. Un peu comme une info donnée au détour d'une phrase. Pourtant, c'était l'objet même de cette séance d'éducation aux médias et à l'information (EMI) et non de géographie comme l'ont cru les élèves... « Nous avons besoin d'un déclencheur pour les lancer dans une démarche d'investigation », explique Pauline. Nous avons donc construit la séance pour qu'ils se retrouvent face à une situation problème et aient besoin de vérifier l'info ». La réaction des élèves est immédiate : « mais il n'y a pas assez de neige ici » rétorque Adeline*, « on n'est pas à la montagne ! » ajoute Omar*. « Vous ne me croyez pas ? » leur demande Sophie, « Est-ce que je raconte n'importe quoi ou ai-je raison ? Com-



ment fait-on pour savoir ? ». Nina* lève la main et lui répond : « on doit vérifier ton information ! ». Et quand les élèves de CM1 parlent d'information, ils utilisent le terme journalistique. « Qu'est-ce qu'un média ? Qu'est-ce qu'une information ? » sont des interrogations auxquelles ils ont été confrontés lors de plusieurs séances d'EMI en amont de celle-ci et auxquelles ils ont répondu dans un podcast diffusé sur la webradio de l'école. « Une information, c'est quelque chose de vrai, de récent et qui intéresse un maximum de personnes », rappelle Amina*.

CROISER TROIS SOURCES

Très rapidement, les enfants s'organisent. « On peut demander à des témoins qui vivaient là avant », suggère Nina, « On pourrait vérifier sur Internet ou un journal », ajoute Amina*, « On peut demander à la mairie », complète Souleyman*. Ils ont leurs trois sources ; ils savent que pour vérifier une information, il faut en croiser trois au minimum. Un groupe est chargé de trouver un témoin. Très rapidement, il pense au directeur de l'école, Hervé Guisset, qui est « vieux » puisque ses cheveux sont gris... « En effet, il y avait un télésiège quand j'avais votre âge », leur répond-il. Le second groupe téléphone au service des archives de la mairie qui joue le rôle de source officielle dans leur enquête. « C'est tout à fait vrai, le télésiège servait à survoler le lac », leur affirme la responsable. Et pour finir, le dernier groupe effectue des recherches sur Internet et sur les différents médias jugés fiables, comme le quotidien *Le Parisien*, qui confirment l'information : il y avait un télésiège de 1962 à 1998 à Viry-Châtillon... L'organisation de ces recherches permet de déterminer la véracité des propos. Ce n'était donc pas une infox – ou « fake news » – mais bien une information.

* Les prénoms ont été modifiés

3 QUESTIONS À....

XAVIER GILLET,
ancien journaliste,
professeur des
écoles détaché
auprès du CLEMI*.

When ? Why ?**. Ils doivent aussi identifier les bonnes sources, les croiser et enfin, ils doivent hiérarchiser l'information. La production médiatique est un mode d'action très pertinent pour comprendre et consolider les compétences en EMI.

1.

COMMENT AIDER LES ÉLÈVES À DÉCRYPTER L'INFORMATION ?

L'information n'est pas cryptée, elle est diverse et provient de multiples sources. Il s'agit donc d'aider les élèves à bien comprendre, à bien percevoir et à avoir la capacité d'exercer leur esprit critique. Il est souvent question de fake news et de théories du complot, mais avant de s'intéresser à ce qui dysfonctionne, il est fondamental de comprendre le processus de construction de l'information. Au CLEMI* - l'opérateur de référence en éducation aux médias et à l'information dans le système éducatif français - on travaille donc en priorité sur les fondamentaux, ce qui définit l'information, la notion de source, la hiérarchie de l'info... Notre action vise à faire adopter les bons réflexes pour s'informer de manière libre et éclairée.

2.

QUELLE PLACE POUR LA PRODUCTION D'INFORMATION ?

Elle est primordiale. En éducation aux médias et à l'information, la pédagogie de projet est fondamentale. Lorsque les élèves sont dans la peau d'un journaliste et qu'ils construisent un contenu médiatique, ils mettent en pratique les fondamentaux de l'écriture journalistique. En effet, ils doivent penser aux éléments essentiels, les 5 W – Who ? What ? Where ?

3.

DE QUELS OUTILS DISPOSENT LES PE ?

L'EMI n'est pas présente au sens strict des termes dans les programmes du premier degré. Mais depuis janvier 2018, des orientations pour l'éducation aux médias et à l'information ont été publiées par le conseil supérieur des programmes à destination spécifique des enseignants et enseignantes du premier degré. Ces orientations sont divisées en quatre grands axes, « rechercher, identifier et organiser l'information », « écrire, créer, publier, réaliser une production collective », « découvrir ses droits et ses responsabilités dans l'usage des médias » et « découvrir et s'approprier un espace informationnel et un environnement de travail ». Elles répartissent le travail des enseignants et enseignantes entre les cycles 2 et 3. La possibilité de travailler l'éducation aux médias et à l'information dès l'école maternelle y est également envisagée. Ce document permet d'organiser de manière progressive et transversale les activités que les enseignants et enseignantes veulent mener en classe avec leurs élèves. À cette fin, le CLEMI propose de nombreuses ressources. Elles sont disponibles sur le site internet et peuvent s'articuler avec ces orientations.

* Centre pour l'éducation aux médias et à l'information

** Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ?



Reporters en herbe

Dans le quartier de leur école Camus au Portel (Pas-de-Calais), les CM2 de Ludivine Villez enquêtent sur les pratiques écologiques.

« Si je vous dis « réchauffement climatique », à quoi pensez-vous ? », « Faites-vous des petits gestes au quotidien pour la planète ? », « Est-ce que l'écologie est importante pour vous ? », ces questions ce sont les CM2 de Ludivine Villez de l'école Camus du Portel dans le Pas-de-Calais qui les posent aux habitants de leur quartier, situé en éducation prioritaire. Équipés d'un micro portatif et d'une tablette, ils mènent l'enquête sur l'appropriation locale des bons gestes pour la planète après avoir étudié le réchauffement climatique en classe. Sans appréhension, car les 24 apprentis reporters n'en sont pas à leur premier micro-trottoir. Engagée depuis le début d'année dans le projet local de « Webradio 62 », la classe a déjà réalisé plusieurs reportages radiodiffusés sur le média départemental ou via l'environnement numérique de travail (ENT) de l'école « pas encore assez fréquenté par les familles », regrette Ludivine Villez. « Réaliser le premier podcast a énormément plu à la classe. J'ai donc décidé d'en faire un par mois, selon le projet du moment », témoigne l'enseignante, « c'est aussi faire de l'histoire, de la géographie, des sciences d'une façon plus active et ludique ». Dans la rencontre des passants, généralement coopératifs, les premières préoccupations concernent les fondamentaux du radio reporter : « bien se présenter »

rappelle Lily, « sans parler trop vite » précise Axel. La maîtresse rappelle la nécessité de bien orienter le micro pour une prise de son de qualité. Pas facile avec le seul matériel personnel de l'enseignante de rendre actifs tous les élèves. « Mais dès le mois prochain, la classe bénéficiera d'une mallette numérique mise à disposition pour un mois par la DSDEN qui permettra de multiplier les prises de son simultanées », se félicite Ludivine Villez.

DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE

La sollicitation de clientes du supermarché local confronte un groupe à un dilemme éthique. « Une demande d'autorisation a-t-elle été présentée ? », interpelle un responsable du magasin qui s'inquiète de la nature des questions posées. À la suite de l'incident, un débriefing collectif permet d'aborder explicitement les dimensions éthiques du travail d'enquête. Le tir est rectifié avant d'entrer dans la pharmacie. La demande d'autorisation est explicitement formulée mais le corpus de questions préparé en classe reste inchangé. L'expérience permet finalement de vivre en acte les connaissances acquises pendant la semaine de la presse sur le métier de journaliste. Le retour en classe est consacré à l'écoute des rushes : « c'est trop long, il faut sélectionner », « quand les personnes hésitent, il faut couper », se rappellent les élèves. Avant le montage final qui, en l'absence d'équipement collectif, « me prend 2 ou 3 heures après la classe » concède la maîtresse, une interrogation demeure : « Les gens disent-ils vrai ou faux sur le réchauffement ? ». L'occasion de réinvestir les connaissances acquises lors du visionnage antérieur de vidéos d'Arte.fr sur le métier de journaliste et sa déontologie.

en bref

(IN)FORMER PAR LA PRESSE

Dans le sillage du journal pionnier né en 1995 « Mon quotidien », et sa version pour les plus jeunes « Mon petit quotidien », la presse jeunesse se décline sous différents médias pour mettre l'information à hauteur d'enfants. France Info et Astrapi proposent sur le web le podcast « Salut l'info », tour d'horizon hebdomadaire de l'information. ARTE journal junior adapte le journal télévisé quotidien. « 1 jour, 1 actu » combine une édition quotidienne en ligne et hebdomadaire papier pour décrypter l'actualité du monde. Avec une forte dimension interactive, ces supports constituent autant de ressources pour l'EMI en classe.

OÙ, QUAND, COMMENT ?

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est un enseignement transversal qui, sans temps officiel dédié, a du mal à exister face aux disciplines présumées fondamentales et au flux constant de « priorités ». Il se décline au fil des programmes sous forme de diverses insertions d'activités ou d'objectifs, en particulier en français et en enseignement moral et civique (EMC). Mais si une page sur éducol lui est consacrée, son enseignement, à l'instar de celui de l'esprit critique, reste implicite. Selon un récent rapport de l'Inspection générale, « il repose sur des initiatives individuelles disparates ». Il note aussi « la discontinuité des moyens, du pilotage » et craint « une indifférence politique ou une sous-estimation des enjeux ».

INTERVIEW

“Sortir d'une représentation trop manichéenne de la vérité”

QU'EST-CE QUE L'EMI ?

SOPHIE JEHEL : L'éducation aux médias et à l'information se compose de trois branches. Une branche socio-économique concerne la connaissance du fonctionnement économique des médias - télé, radio, plateformes culturelles en ligne. La deuxième recouvre l'analyse des contenus auxquels les élèves ont accès, par exemple pour interroger quelles images suscitent chez eux des émotions particulières et comment les aider à les analyser. Enfin, la troisième branche vise à connaître les usages des médias qui peuvent être informationnels mais aussi créatifs. Le tout est à adapter en fonction des programmes et des aptitudes des professeurs.

AVEC LES RÉSEAUX SOCIAUX, DE NOUVEAUX ENJEUX ?

S.J. : Oui, car même s'ils n'y sont pas autorisés avant 13 ans, beaucoup d'élèves ont un compte sur Instagram, TikTok ou Snapchat. Il importe de leur faire prendre conscience de l'injonction de participation, à écrire, à « liker », à partager... Être informé du fonctionnement de ces plateformes gratuites, qui se nourrissent de la valeur produite par la participation des usagers, permet de prendre de la distance pour rechercher l'information par soi-même, sans dépendre des recommandations de la machine. Les études d'usage des réseaux sociaux montrent que les jeunes réalisent un vrai travail éthique qu'on a intérêt à doper en tant qu'enseignant. Face aux images et messages reçus, interroger les émotions, les intentions, les publications permet l'autonomisation, la liberté intellectuelle, en

mesurant l'écart entre ce que la plateforme et le réseau de contacts incite à penser et ce que l'utilisateur pense lui-même.

FORMER À L'ESPRIT CRITIQUE ET À LA CITOYENNETÉ PAR L'EMI ?

S.J. : L'EMI est un espace de travail favorisant l'autonomisation des jeunes, la conception de leur pensée, de leurs positionnements. Les médias numériques fondés sur l'expression publique, rendent nécessaire la compréhension des enjeux et favorisent la citoyenneté à travers l'exigence du respect des différents points de vue, y compris choquants, le contrôle de son expression sur un espace public, sans recours à l'insulte. L'esprit critique, c'est essayer de comprendre d'où viennent les informations sur ces plateformes, censées être recommandées pour soi, d'en identifier la source pour éclairer l'intention de l'auteur et se départir de l'adhésion-croyance vis-à-vis des images. L'esprit critique se nourrit du temps d'arrêt sur image, de la distanciation par rapport à l'incitation à la participation d'une entreprise commerciale qui l'exploite.

adultes sont différentes de celles des jeunes. Ensuite, créer un espace de confiance dans lequel on peut explorer la diversité des interprétations et prendre le temps de rappeler la loi quand c'est nécessaire. Non pas pour sanctionner les élèves parce que la liberté de parole, à condition de respect entre élèves, est essentielle. Ils doivent pouvoir dire des choses illégales et, dans ce cas, se voir rappelés à la loi. Contre la posture selon laquelle « les réseaux sociaux, ce n'est pas la vraie vie », l'enseignant doit rappeler que toutes les règles de droit s'y appliquent. Il faut régulièrement rappeler aux élèves que la diffamation, l'insulte, le harcèlement y sont interdits. Produire de l'information audio ou vidéo sur site est, par ailleurs, très intéressant pour développer une posture éthique quand on doit choisir un sujet et réfléchir à son traitement.

CONTRE LES INFOX, UN RÔLE POUR L'ÉCOLE ?

S.J. : Les infox ou « fake news » révèlent des enjeux de lutte entre des croyances

et des légitimités différentes. L'école peut expliquer ce qu'est un journaliste, sa déontologie, les comptes qu'il doit rendre quand il raconte des choses qui s'avèrent fausses. À propos d'interprétations sur la pandémie véhiculées par les familles, l'école peut rappeler les règles de la science, fondée sur des travaux collaboratifs et le contrôle des pairs. Il est très important de sortir d'une représentation trop manichéenne de la vérité. Les « fake news » expriment une forme de défiance envers les institutions. Pour lutter contre, il faut informer sur leur fonctionnement, à la mesure de ce que l'on peut faire en primaire, à partir du questionnement des élèves, mais sans minimiser les erreurs des institutions et des médias.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

S.J. : Si on traite des réseaux sociaux, il faut les fréquenter, se familiariser avec, tout en sachant que les pratiques des

“L'EMI est un espace de travail favorisant l'autonomisation des jeunes, la conception de leur pensée, de leurs positionnements.”



BIO
Sophie Jehel, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication (université Paris VIII), autrice de « L'adolescence au cœur de l'économie numérique », INA.